

L'ajournement

Comité des transports de la Chambre des communes a sagement décidé de tenir des audiences pour examiner ces documents; nous estimons extrêmement important que certaines de ces audiences aient lieu là où nous vivons, à l'extérieur d'Ottawa, de façon que nous puissions dire au comité ce que nous pensons de sa décision, de façon peut-être à l'influencer, même si elle aura déjà fait l'objet d'un décret du conseil. Un gouvernement peut toujours annuler un décret du conseil.

J'espère en outre qu'ils diront aux députés conservateurs—tout dépendra évidemment de la façon dont ceux-ci accepteront de les entendre—que s'ils n'annulent pas les coupes imposées à VIA Rail, les contribuables vont leur enlever le pouvoir aux prochaines élections.

• (1825)

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement ce que mon collègue d'en face a dit à propos de la façon dont le gouvernement prend les décisions. Il doit voir les choses différemment de son côté de la Chambre.

Je ne peux que répéter ce qui a été dit mille fois à la Chambre et ailleurs. Beaucoup de gens voudraient nous faire croire que le train est le moyen de transport le plus efficace. Or, le rendement énergétique dépend dans une grande mesure du nombre de voyageurs.

En 1980, une étude sur la consommation d'énergie concluait que le moyen de transport le plus éconergétique était l'autobus et non le train, compte tenu de l'énergie consommée par voyageur-mille. Quatre-vingt-quatre pour cent de tous les déplacements entre les grandes villes sont effectués en voiture, personne ne semble nier ce chiffre, 6 p. 100 se font en autocar et 3 p. 100 en train.

Contrairement à toutes les théories qui circulent depuis quelque temps, le rendement de VIA Rail ne s'améliore pas, il diminue. Mon honorable ami fait non de la tête. Examinons ensemble les calculs des néo-démocrates.

Si les recettes de 1988 ont de fait augmenté de 13 p. 100 pour s'élever à 26 millions de dollars, les frais d'exploita-

tion ont augmenté de 15 p. 100 pour atteindre 94 millions de dollars, avec le résultat que les subventions gouvernementales versées à VIA, pour son exploitation seulement, ont dû augmenter de 68 millions de dollars uniquement pour cette année-là. Ce qui veut dire que pour chaque dollar supplémentaire gagné par VIA en 1988, le gouvernement a dû déboursier un montant supplémentaire de 2,62 \$.

Nous demandons à tous les Canadiens de subventionner cette société, même si seulement 3 p. 100 des voyageurs utilisent ce mode de transport. Le financement permanent d'un mode de transport de plus en plus dispendieux qui, en toute franchise, n'a plus autant la vogue qu'il y a, disons, dix ans, ne constitue pas un bon investissement dans notre avenir, surtout quand on pense qu'il s'agit de deniers publics. À la lumière de ces faits, le gouvernement a annoncé une nouvelle politique concernant VIA Rail et a demandé à la société d'élaborer un nouveau plan d'entreprise en tenant compte de ses nouveaux niveaux de référence.

Le plan d'entreprise de VIA Rail est actuellement à l'étude. Les décisions seront annoncées en temps et lieu, probablement dans les prochains jours. Le gouvernement s'attend à ce que le rendement financier et opérationnel de VIA Rail s'améliore et à ce que la société obtienne un meilleur rapport coût-efficacité. Quand l'argent se fait rare, il faut se concentrer sur les programmes les plus urgents et sur ceux qui pourraient donner les meilleurs résultats.

Notre réseau de transport doit être rentable si nous voulons que le Canada maintienne et réussisse même à améliorer sa position sur le marché international. Pour relever ce défi, il nous faut exploiter au maximum chacun des modes de transport et dépenser judicieusement les deniers publics.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 29.)